La Locustelle tachetée *(Locustella naevia) (Boddaert, 1783)* dans les marais du nord-ouest de la Chaine des Puys

Nathan Cordonnier
cordonath05(chez) gmail.com

Le Grand Duc : revue scientifique de la LPO en Auvergne
ISSN 0154-2109
Responsable de publication : Marie-Paule de Thiersant
Rédacteur en chef : François Guélin
Secrétaire de rédaction : Jean-Pierre Dulphy - Contact : **jp.dulphy (chez) orange.fr**
PAO : Sylvie Lovaty, Jean-Philippe Meuret - Diffusion : Robert Guélin

Résumé

La Locustelle tachetée est particulièrement peu étudiée en Auvergne et il semble que la population soit en forte régression. Pour quantifier cette régression sur le long terme, 8 zones humides du nord-ouest de la Chaine des Puys ont été étudiées au cours de l'année 2025 dans le but d'avoir un état initial concernant l'effectif et la répartition de l'espèce. Celle-ci a été détectée sur 5 des 8 secteurs pour une population minimale de 12 chanteurs.

Mots-clés : *Locustella naevia*, Zones humides, Auvergne, Puy-de-Dôme, Combrailles, Mégaphorbiaie

I- **Introduction**

La Locustelle tachetée est un locustellidé migrateur peu commun en Auvergne, qui arrive fin mars et repart plus discrètement fin août. Très souvent cachée dans la végétation dense c'est un oiseau difficilement visible, qui se trahit surtout par son chant particulier, une sorte de stridulation continue unique. De ce fait, c'est un oiseau peu étudié pour qui la situation décrite dans la liste commentée des oiseaux d'Auvergne de 2000, d'effectifs « faibles et plutôt mal connus » est toujours d'actualité [BOITIER 2000]. Dès lors, nous pouvons nous interroger quant aux effectifs et à la répartition de cette espèce dans le Puy-de-Dôme, en particulier dans le nord-ouest de la chaine des Puys qui concentre *a priori* une partie non négligeable des effectifs auvergnats. C'est une partie de la réponse à cette question qui est présentée dans cet article.

Le bilan du programme STOC en France sur la période 2001-2019 révèle une diminution des effectifs de Locustelle tachetée comprise entre 46 et 72,1%, qui place ce passereau au triste rang de 3e espèce ayant connu la plus forte régression en France sur ces 19 années, derrière le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) et le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), de peu devant le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) et le Moineau friquet (*Passer montanus*) [FONTAINE & al. 2020]. Cette régression est aussi constatée au niveau de l'Auvergne-Rhône-Alpes, mais pas en Auvergne où les données STOC ne permettent pas de dégager de tendance quantifiée fiable. L'analyse des données sur Faune-Aura semble aussi montrer une régression forte de l'espèce dans le Puy-de-Dôme (figure 1), classée vulnérable dans la liste rouge régionale Aura comme elle l'était dans le précédente liste uniquement auvergnate [BIROT-COLOMB & al. 2024][RIOLS & al. 2016].

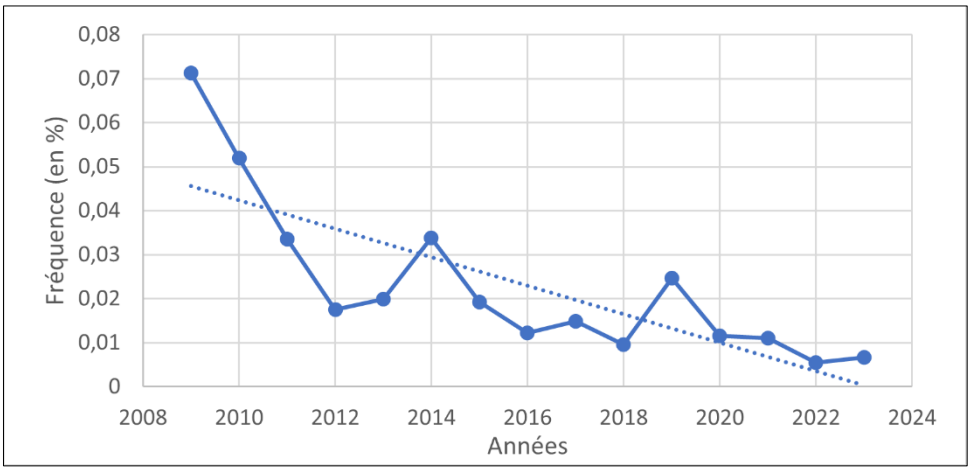

Figure 1 : Part des données de Locustelle tachetée par rapport au nombre total de données annuelles saisies sur Faune-Auvergne pour le département du Puy-de-Dôme

La diminution apparente de fréquence des observations peut s'expliquer par le hasard du fait du très faible nombre de données (10 en 2024 sur Faune-Auvergne), par une réelle diminution des effectifs, par une plus faible recherche de l'espèce ou par la saisie proportionnellement plus importante d'espèces plus communes avec le temps. En 2008, les espèces communes étaient en effet moins signalées qu'aujourd'hui. Il ressort de l'ensemble de la bibliographie auvergnate comme nationale un cruel déficit de connaissance concernant cette espèce, tant dans ses tendances, ses densités que sur la réussite de sa nidification. Dans le Puy-de-Dôme, l'unique population que l'on peut considérer comme suivie est celle de la Réserve Naturelle Nationale des Sagnes de la Godivelle. Absente avant les années 2000, en expansion depuis avec en 2019 7 à 9 chanteurs [VERITE & PONT 2019] [LEROY 2010], la population de la Godivelle a une tendance opposée à celle estimée dans le Puy de Dôme, ce qui nous invite à accepter le flou de connaissance concernant les tendances de cette espèce en Auvergne.

On observe que sur les 15 dernières années, 91.6% des données de nidifications certaines et probables du Puy-de-Dôme se situent « au pied des volcans », c'est-à-dire dans le Sancy, le Cézallier et plusieurs zones humides à l'ouest de la Chaîne des Puys (figure 2). Cet article ne concerne que l'actualisation des populations du nord-ouest de la Chaîne des Puys. Un état des lieux de la population de 3 zones où la présence de l'espèce est connue a été réalisé sur l'année 2025, de manière à pouvoir comparer les données dans les années à venir et des recherches ont été effectuées sur 5 zones de nidification potentielle.

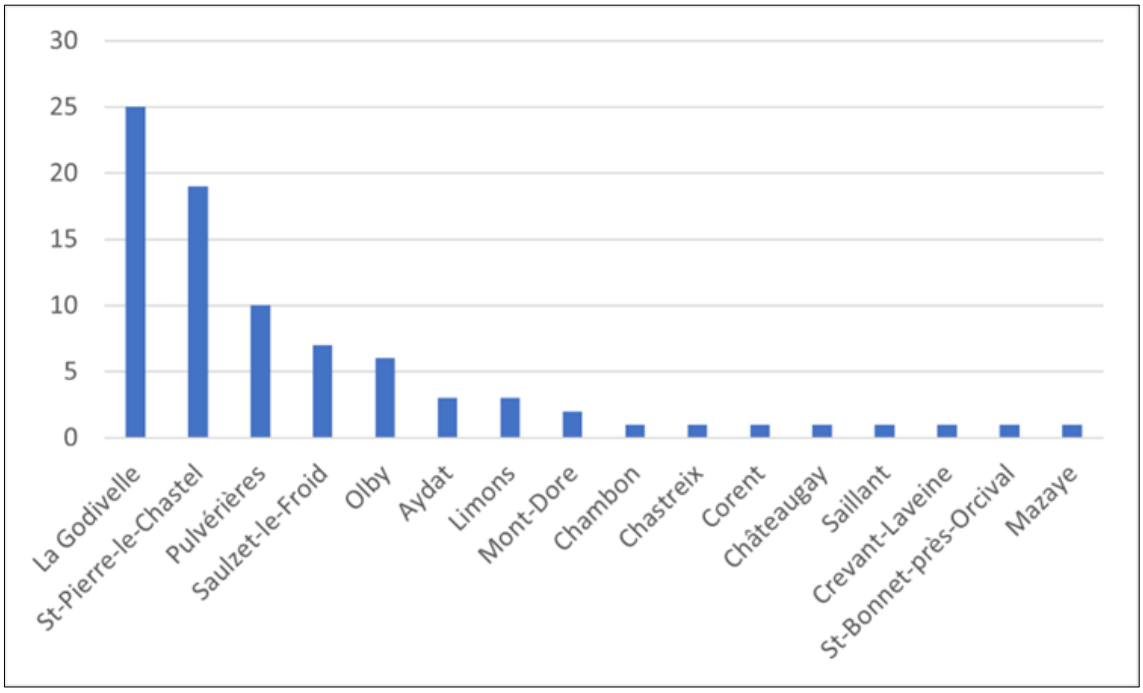

Figure 1 : Nombre de données de nidification probable ou certaine par commune sur la période 2009-2024 dans le Puy-de-Dôme

II- **Matériel et méthodes**

A- Zone d'étude

i) Sites étudiés

Trois sites regroupent l'entièreté des données de présence de l'espèce nicheuse sur les 15 dernières années dans le périmètre choisi, regroupant 2 des 5 communes les plus riches en données du département. Ces sites ont donc de toute évidence été ciblés avec 3 passages dans l'année de manière à pouvoir estimer la population de chacun. Sur les autres zones humides possédant des habitats favorables à l'espèce, c'est-à-dire comportant des prairies humides, mégaphorbiaies ou saulaies marécageuses claires seuls deux passages ont été effectués, entre la mi-mai et la mi-juillet, la plupart sous forme de point d'écoute car il s'agit de petits sites, d'autres sous la forme de transects effectués lentement. L'Etang de Fung à Olby n'a pas été prospecté, malgré la présence connue de l'espèce, car l'exhaustivité était rendue impossible par l'inaccessibilité au site.

Tableau 1 : Sites possédant des données de nidification probable ou certaine de la Locustelle tachetée sur la période 2009-2024 sur Faune-Aura dans le périmètre choisi

Communes	Site	Données entre 2009 et 2024	Type dominant de zone humide
Pulvérières	Etang Grand et prairies humides limitrophes	6	Saulaie, ripisylve, mégaphorbiaie et prairies humides mésotrophes
Pulvérières	Lieu-dit « Les Sagnes » au sud-ouest du hameau d'Espinasse	3	Prairie humide eutrophe, mégaphorbiaie, prairies humides mésotrophes, magnocariçaie, saulaie et saules épars
Saint-Pierre-le-Chastel	Marais de Saint-Pierre-le-Chastel	19	Magnocariçaie bordée de saules, phalaridaie, mégaphorbiaie

Figure 2 : Site « des Sagnes », au pied du Puy de Louchadière, mêlant mégaphorbiaie et saulaie.

Tableau 2 : Sites a priori favorables pour la Locustelle tachetée choisis pour la présente étude

Site	Commune	Type dominant de zone humide
Marais de Pommier	Chapdes-Beaufort	Aulnaie marécageuse, prairies humides mésotrophes et mégaphorbiaie, ripisylve, phalaridaie [LEGRAND & al. 2019]
Val d'Ambène	Charbonnière-les-Varennes	Petite mégaphorbiaie, saulaie et prairies humides mésotrophes
Source de la Morge	Manzat	Petite mégaphorbiaie, prairies humides mésotrophes
Maar de Beaunit	Charbonnière-les-Varennes	Saulaie et prairies moyennement humides, phalaridaie.
Marais de Grandville	Loubeyrat	Prairie eutrophe à Populage des marais coupée par une rase avec Iris des marais et Baldingère faux roseau, le tout bordé de saules.

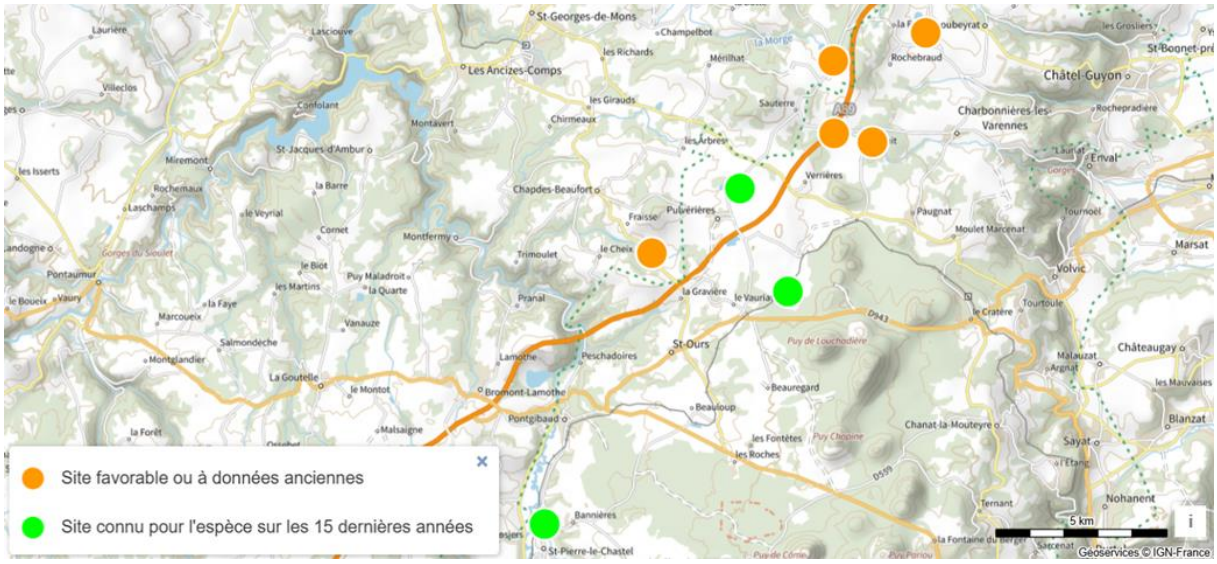

Figure 4 : Sites étudiés dans le secteur "nord-ouest de la chaîne des Puys"

B- Méthode

Les effectifs de Locustelle tachetée sont si faibles et les zones étudiées si petites qu'il n'est pas possible d'extrapoler les données à des densités fiables et ce, quelle que soit la méthode d'inventaire. L'idée a donc été celle d'un recensement quantitatif qui ne donnerait qu'un nombre de chanteurs, dans l'idéal de couples, par zone, qui serait ensuite considéré comme un nombre de territoires. De plus, la nécessité de couvrir une grande surface en peu de temps (car le chant est surtout émis au crépuscule et à l'aube et que l'observateur était seul) a favorisé l'idée de transects. En pratique, les sites étudiés ont été parcourus en 40 min et chaque individu chanteur a été pointé, de manière similaire à la méthode des plans quadrillés [BLONDEL 1965]. Après 3 passages (un chaque mois de mai à juillet), un nombre de territoires se dégage. Puisque l'objectif était de trouver le maximum de territoires de l'espèce et non de calculer des densités, il n'a pas été choisi de compter les territoires en bordure de zone d'étude comme demi-territoires mais bien comme des territoires entiers. C'est la méthode qui a été choisie pour les sites du Tableau 1, sensés regrouper le plus d'individus. Sur les plus petits sites du Tableau 2, des petits transects ou des points d'écoute ont été réalisés, cette fois-ci deux fois entre mai et début juillet. Les populations accueillies étant petites, impossible de cartographier les territoires, l'effectif final conservé est l'effectif maximal observé sur les deux passages.

La Locustelle tachetée est connue pour chanter à l'aube et au crépuscule, voire de nuit. Les passages ont donc été effectués entre 19h et 22h30, le plus souvent au moment du coucher de soleil, ou le matin avant 10h, avant 8h en juin-juillet. Bien que l'espèce chante davantage à l'aube qu'en soirée [GILBERT 2012], les passages printaniers ont surtout été effectués en soirée car la détectabilité de la Locustelle est alors meilleure que le matin, avec moins de chants d'autres espèces.

Tableau 3 : Méthode de recensement pour les différents sites étudiés

Site	Méthode
Étang Grand et prairies humides limitrophes	Transect aller-retour de 40 min sur la partie sud, de l'observatoire jusqu'aux prairies humides des Gouris (S) et point d'écoute de 20 min au niveau de la mégaphorbiaie au nord.
Lieu-dit « Les Sagnes » au sud-ouest du hameau de l'Espinasse	Transect aller-retour de 40 min du village jusqu'à la pessière au sud.
Marais de Saint-Pierre-le- Chastel	Tour du marais de 40 min en passant par la passerelle.
Marais de Pommier	Transect aller-retour de 40 min le long du marais, du village jusqu'à la fourche.
Val d'Ambène	Transect aller-retour de 40 min de la mégaphorbiaie à l'ouest de l'autoroute jusqu'aux dernières prairies humides pâturées à l'est.
Source de la Morge	Deux points d'écoute de 20 min.
Maar de Beaunit	Un point d'écoute de 20 min.
Marais de Grandville	Deux points d'écoute de 20 min.

Le chant, qui est le premier contact avec l'espèce (100%, n=26 sur cette étude), est une stridulation aigüe d'un peu plus de 5 kHz, d'une vingtaine de sons par seconde. Il ne doit pas être confondu avec les stridulations d'orthoptères en particulier de la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*), qui fréquente aussi les prairies humides, quoique souvent plus basses que celles fréquentées par la Locustelle tachetée [BELLMANN & LUQUET 2009]. Cette stridulation est cependant plus grave (moins de 2 kHz), sonne plus creux et porte moins que le chant de la Locustelle tachetée.

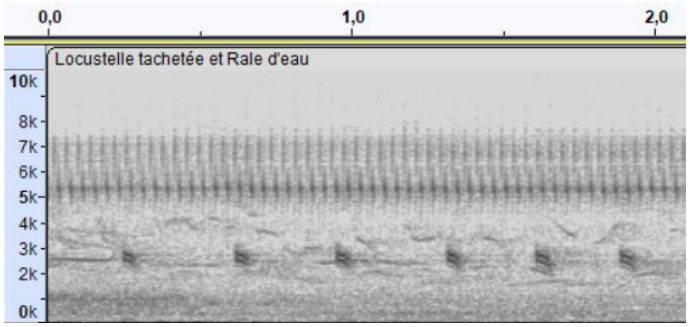

Figure 5 : Sonagramme présentant le chant de la Locustelle tachetée à 5 kHz simultanément à celui d'un Râle d'eau (Rallus aquaticus), à 3 kHz. Marais de Grandville, avril 2025

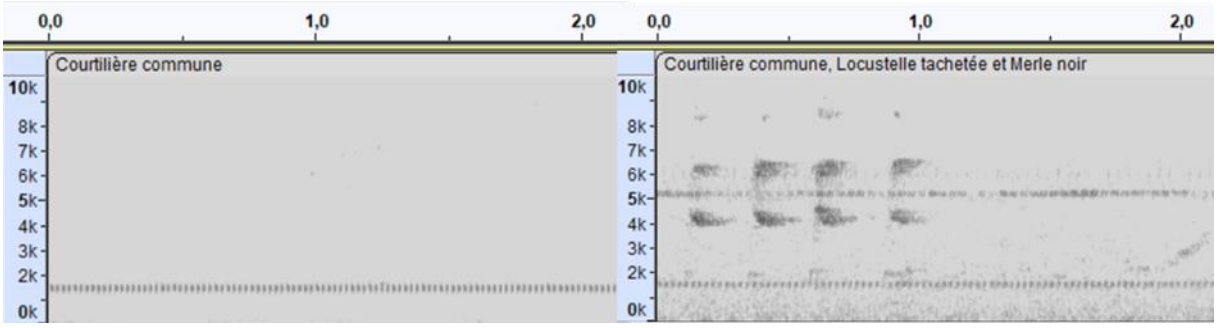

Figure 6 : Sonagramme présentant la stridulation d'une Courtilière commune à gauche, et la stridulation de la Courtilière commune simultanée au chant d'une Locustelle tachetée plus éloignée, à droite, en plus des cris d'un Merle noir (Turdus merula). Étang Grand, juin 2025

Tableau 4 : Résultats obtenus dans chacun des sites et milieux fréquentés par les chanteurs

Site	Nombre de chanteurs total	Dans une Mégaphorbiaie	Dans une Prairie humide eutrophe	Dans cariçaie mêlée de joncs
Étang Grand	2	2	-	-
« Les Sagnes »	4	3	1	-
Marais de Saint-Pierre- le-Chastel	3	2*	-	1
Marais de Pommier	1	1*	-	-
Val d'Ambène	0	-	-	-
Source de la Morge	0	-	-	-
Maar de Beaunit	0	-	-	-
Marais de Grandville	2	-	2*	-

*et phalaridaie

Au total ce sont donc 12 chanteurs qui sont présents sur ces 8 sites, pour 5 sites avec présence de l'espèce. Dans deux tiers des cas, les individus sont contactés dans des mégaphorbiaies à Reine des prés essentiellement ou à dominante d'Angélique sylvestre (Étang Grand, les Sagnes), toujours bordées de saules ou avec quelques saules épars, quelques fois entrecoupées de phalaridaie. Cette formation végétale particulièrement haute correspond donc à l'habitat privilégié de l'espèce dans les marais étudiés. La Locustelle tachetée ne se rencontre à l'Étang Grand que dans ce milieu alors que de nombreux types de prairies humides y sont présents. Dans un quart des cas, c'est dans des prairies hydrophiles eutrophes, à Populage des marais et Cardamine des près ou Canche cespiteuse avec quelques joncs et Baldingère faux roseau que chante la Locustelle. Cette formation, légèrement plus pâturée que la précédente, évolue aussi vers de hautes prairies. Les prairies humides mésotrophes ou oligotrophes, à jonc squarreux ou acutiflore, semblent totalement désertées et aucun chanteur n'y a été trouvé. Enfin, le site du Marais de St-Pierre-le-Chastel est le seul à abriter les locustelles tachetées dans un mélange de carex et de joncs mais c'est aussi le seul à présenter ce type de milieu.

Figure 7 : Mégaphorbiaie mêlant Reine des prés, Angélique sylvestre et Renouée bistorte, encore assez basse du fait de la saison, qui n'aura pas accueilli de locustelle. Manzat, mai 2025

Figure 8 : A gauche une phalaridaie, le long du chemin une mégaphorbiaie à Reine des prés essentiellement et en fond quelques saules. Une partie des habitats fréquentés par la Locustelle tachetée au marais de St-Pierre-le-Chastel. Juin 2025

III- **Discussion des résultats**

i) Exhaustivité des effectifs obtenus :

Les études menées par [GILBERT 2012] en Grande-Bretagne ont montré que pour détecter plus de 80% de la population de Locustelle tachetée d'une zone, il était nécessaire de réaliser plus de 5 visites hebdomadaires à partir de la première semaine de mai, ce qui n'a pas été fait. En effet, avec seulement 3 passages pour les sites majeurs, impossible de considérer les résultats comme étant la population réelle de ces sites. Cependant, les effectifs estimés sont probablement peu éloignés des effectifs réels pour plusieurs raisons :

- Le rendement spécifique, c'est-à-dire le taux de détection des individus, est excellent (78.8%, n=33). Ainsi, deux passages permettent de recenser 95.5% de la population et 3 passages 99%. Il s'explique par des passages aux heures parfaites pour l'espèce, souvent doublés par l'aller-retour effectué.

- Les passages très espacés dans le temps (1 par mois) ont sans doute permis de mettre en évidence le plus de chanteurs possibles, qu'ils soient avancés ou en retard sur leur reproduction.

- Au final, l'utilisation de la méthode « des quadrats », avec comparaison des postes de chant dans le temps pour mettre en évidence des territoires, s'est avérée inutile. Les passages de juin ou juillet ont permis de contacter tous les chanteurs connus lors du même passage, inutile donc de chercher à cartographier chaque territoire.

Cependant, il faut toujours considérer ces effectifs comme des minimums car le nombre de passages reste faible et le dénombrement des chanteurs difficile.

A plus grande échelle, c'est-à-dire au niveau du secteur nord-ouest de la chaine des Puys, considérant les Basses-Combrailles et les communes de St-Ours et St-Pierre-le-Chastel, les effectifs quantifiés ne peuvent être considérés comme ceux de la population réelle. En effet, trop de secteurs favorables, bien que petits, n'ont pas été prospectés. Il est donc probable que nombre de chanteurs isolés de Locustelle tachetée du secteur soient encore à découvrir.

Quoiqu'il en soit, ces 12 chanteurs sont à mettre au regard de la population d'Auvergne Rhône-Alpes estimée à un peu plus de 300 individus [BIROT-COLOMB & al. 2024]. Ce réseau de zones humides encore préservées des Combrailles permet le maintien d'une petite population de l'espèce, la plus grande du Puy-de-Dôme connue à ce jour. À celle-ci peuvent s'ajouter les individus de l'Étang de Fung à Olby, difficilement quantifiables mais assurément présents. L'idéal serait de mesurer plus régulièrement l'état de cette population, sur plusieurs années car des phénomènes d'invasion sont connus [LOVATY 2003], mais aussi dans les décennies à venir pour enfin tirer des tendances concernant cette espèce dans le Puy-de-Dôme.

ii) Avenir de l'espèce dans le secteur étudié :

Il serait prétentieux de généraliser l'avenir de l'espèce en Auvergne uniquement au regard de ces 12 chanteurs des Combrailles. Cependant, à l'échelle de la zone étudiée, il est possible de cibler plusieurs menaces. D'abord, la destruction et le drainage des zones humides qui concentre les locustelles sur des sites protégés comme les ENS ou les sites CEN. Il s'avère que très peu de milieux favorables à l'espèce ne sont pas protégés. Ensuite, le pâturage excessif des prairies humides qui réduit le milieu à des parterres de joncs voir de nards et empêche ces prairies d'évoluer vers des formations végétales hautes. Le pâturage permet cependant, de manière extensive, de garder les milieux ouverts et donc le maintien de mégaphorbiaies ou de prairies eutrophes humides à l'image du site de Loubeyrat, pâturé.

L'avenir de l'espèce en Auvergne ne dépend pas uniquement des habitats favorables. La survie lors de la migration ou sur les zones d'hivernage est un paramètre important. De même, la réussite de la nidification est un paramètre essentiel qu'il est très difficile de mesurer. En effet, n'ont été comptés que des mâles chanteurs et aucun couple n'a été observé. De plus, il est très difficile de trouver les nids et de suivre une nichée. Cette étude n'apporte aucune réponse concernant ces questions.

IV- **Conclusion**

De toute évidence, les effectifs mesurés sur ces 8 zones humides ne reflètent pas la réelle population du nord de la Chaine des Puys. Cependant, ils pourront servir de moyens de comparaison pour les années à venir et fondent une base sur la population de cette espèce dans certaines zones humides du Puy-de-Dôme. L'espèce reste particulièrement discrète et sa recherche sur d'autre zones humides des Combrailles serait intéressante, d'autant qu'elle côtoie d'autre espèces en diminution en Aura comme le Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*, VU), la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*, NT), le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*, NT), le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*, VU) ou la Mésange boréale (*Poecile montanus*, DD) [BIROT-COLOMB & al. 2024].

Remerciements

Évidemment destinés aux relecteurs, à mon père pour les précisions botaniques ainsi qu'à la dessinatrice.

Mais aussi à l'ensemble des observateurs dont les données ont été utilisées pour la réalisation de la figure 1, c'est-à-dire des observateurs ayant transmis au moins une donnée de Locustelle tachetée dans le Puy-de-Dôme entre 2009 et 2024 sur Faune-Auvergne.

Hélène Albarello, Emmanuel Amor, Amélie Armand, Jean-Philippe Baffaud, Anne Marie Bernard, Matthieu Bernard, Morgan Boch, Jean Marc Bourdoncle, Antoine Braesco, Thibault Brugerolle, Jean-François Carrias, Anne Citron, Alex Clamens, Matthieu Clément, Anthony Chaillou, Cyrille Chamard, Pierre Chaud, Clément Chérie, Hélène Chevalier, Francine et Christian Collin, Alexandre Crégu, Loïc Dannerolle, Thibaut Delsinne, Laurent Demongin, Annie Denefle, Fabrice Dioudonnat, Jean-Pierre Dulphy, Etienne Dupoux, Stéphane Erard, Christian Fargeix, Christian Garcia, Stéphane Gardien, Jean-Christophe Gigault, Bruno Gilbert, Christian Gourbeyre, François Guélin, Roselyne Guillard, Logan Guillaumon, Gilles Guillemenot, Tristan Guillerbot de Nerville, Gerard Guillot, Sébastien Heinerich, Cyrille Jallageas, Francis Journeaux, Niels Kieffer, Marine Kreder, Jean-Jacques Lallemant, Olivier Laporte, Gérard Le Coz, Irène Leroy, Thierry Leroy, Typhaine Lyon, Laurent Maly, Olivier Marié, Yvan Martin, Bernard Mergnat, Jean-Philippe Meuret, Alix Michon, Bastien Moisan, Paul Nicolas, Guillaume Passavy, Yann Patris, Hermann Petera, Aurélien Pierre, Marc Pommarel, Lionel Pont, Clair Pradel, Alexis Renaux, Philippe Reynard, Anne et Pierre Rigaud, Romain Riols, Christian Rivoal, Mathias Robin, Bernard Roche, Gilles Saulas, Jean Schweyer, Ludovic Tailland, Christian Taillandier, Nicole Taillandier, Emmanuel Véricel, Mathis Vérité ainsi que des contributeurs anonymes.

Bibliographie

[BELLMANN & LUQUET 2009] BELLMANN H. & LUQUET G., 2009. Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale. Delachaux et Niestlé, Paris : 178-179.

[BIROT-COLOMB & al. 2024] BIROT-COLOMB X., BULLIFON F., METAIS R., GIRARD-CLAUDON J., 2024. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (oiseaux nicheurs et mammifères hors chauves-souris), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 32 p.

[BLONDEL 1965] BLONDEL J., 1965. Etude des populations d'oiseaux dans une garigue méditerranéenne : description du milieu, de la méthode de travail et exposé des premiers résultats obtenus à la période de reproduction. La Terre et la Vie, 4 : 311-341.

[BOITIER 2000] BOITIER E., 2000. Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand Duc*, hors-série n°1. 132p.

[FONTAINE & al. 2020] FONTAINE B., MOUSSY C., CHIFFARD CARRICABURU J., DUPUIS J., COROLLEUR E., SCHMALTZ L., LORRILLIERE R., LOÏS G. & GAUDARD C., 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp.

[GILBERT 2012] GILBERT G., 2012. Grasshopper Warbler *Locustella naevia* breeding habitat in Britain, Bird Study, 59 : 303-314.

[LEROY 2010] LEROY T., 2010. Avifaune de la réserve naturelle des Sagnes de la Godivelle (Puy-de-Dôme) : suivi qualitatif. Le *Grand Duc*, 76 : 14.

[RIOLS & al. 2016] RIOLS R., TOURRET P. & LPO AUVERGNE, 2016. Liste rouge des oiseaux d'Auvergne (2015), 22 p.

[VERITE & PONT 2019] VERITE M., PONT L., 2019. Etude de l'avifaune nicheuse de la Réserve Naturelle Nationale des Sagnes de la Godivelle en 2019. *Le Grand Duc*, 89 : 11-18.

[LEGRAND & al. 2019] Legrand R., Legé V., Pouvaret S., 2019. Plan de gestion des marais des Combrailles (Puy-de-Dôme), CEN Auvergne, 359p.